



Note d'opportunité

Mise en œuvre d'une offre intercommunale de randonnée pédestre à l'échelle des vallées de la Gravona et du Prunelli

Le tourisme de randonnée (notamment pédestre) représente un levier stratégique pour le développement durable de notre territoire intercommunal.

A ce jour, en raison de facteurs très divers (absence de stratégie, morcellement de la compétence d'ouverture et d'entretien entre plusieurs échelons de collectivités, manque d'entretien et de balisage, absence de valorisation des ressources autour des itinéraires, peu de maillage avec les activités économiques locales, etc.) le dimensionnement de l'offre ne permet pas à la communauté de communes de faire de la randonnée pédestre un vecteur de développement local.

Or, il permettrait :

- de valoriser les ressources naturelles, culturelles et patrimoniales des vallées en créant des itinéraires de découverte.
- de promouvoir un tourisme doux et respectueux de l'environnement.
- Structurer l'offre touristique existante et fixer le séjour des visiteurs.
- Générer des retombées économiques pour les acteurs locaux, en intégrant hébergements, restaurations et activités locales.

La structuration d'une politique intercommunale autour de la randonnée pédestre devra s'appuyer sur un travail collaboratif entre acteurs locaux pour valoriser durablement le territoire tout en créant une offre attractive et diversifiée.

Elle pourrait se traduire par la mise en œuvre de plusieurs étapes successives, voire concomitantes :

ANALYSE DU POTENTIEL DU TERRITOIRE

- Identification des atouts : paysages variés, patrimoine naturel et historique, particularités du territoire. Évaluer des richesses environnementales. Évaluer également l'accessibilité des vallées.
- État des lieux des infrastructures : chemins existants, analyse cadastrale, état des sentiers, hébergements, restauration et services associés.
- Partenariats : impliquer les collectivités locales, les associations (pêche, chasse, foyer ruraux, associations de randonneurs, etc.), l'office de tourisme (voir également les OIT voisins de la CAPA et du Taravo-Ornano), et les acteurs privés (hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs moyenne montagne, etc.).

CREATION DE L'OFFRE DE RANDONNEE

Définir les types d'itinéraires en fonction de nos cibles :

- Boucles courtes (2-3h) pour les familles et randonneurs occasionnels.
- Grandes boucles inter-villages sur plusieurs jours pour les randonneurs plus expérimentés.
- Randonnées thématiques (ou promenades) valorisant le patrimoine historique, culturel ou naturel (exemple : parcours en cours de réalisation dans le cadre du PP Patrimoine, sites naturels, sentiers du patrimoine, ect).





- **Randonnées de maillage** : travailler à des liaisons possibles avec les grands itinéraires (Mare é Monti, GR 20, réseau de randonnées de la CAPA pour un débouché sur Ajaccio ville, tronçons vers les stations de gares CFC, etc.).

Aménager les itinéraires :

- Tracé des itinéraires (en privilégiant les chemins non goudronnés, privilégiant le foncier public, variant les paysages de plaine et de montagne, et évitant les zones sensibles).
- Travaux d'aménagements : sécurisation des itinéraires existants, débroussaillage, empièvements, clôtures, installation de passerelles et d'aires de repos.
- Signalétique : définir une charte de balisage claire, homogène et respectueuse du paysage.

Structurer les services :

- Hébergements : susciter des partenariats (gîtes, auberge de jeunesse, chambres d'hôtes, campings), développement d'hébergements complémentaires.
- Services associés : susciter la création d'un service de transport de bagages. Intéresser les guides à créer des séjours accompagnés. Proposer la vente ou locations d'équipements.
- Offre restauration : valoriser les produits locaux en intégrant des étapes de dégustation ou restauration sur les itinéraires.
- Développer d'autres services innovants.

Promouvoir et commercialiser

- Définir notre stratégie de communication : Cibler des clientèles en fonction du profil des randonneurs (familles, seniors, randonneurs sportifs, locaux, touristes). Créer des supports d'information (cartes, mettre à jour nos topo-fiches, site internet dédié). Utiliser des outils numériques (applications, géolocalisation).
- Événements : organiser des événements autour de la randonnée (journées découvertes, festivals de randonnée) pour promouvoir les itinéraires et attirer de nouveaux publics.
- Évaluation : réaliser des enquêtes auprès des randonneurs pour améliorer l'offre.

Développer, suivre et entretenir notre réseau :

- Constituer une équipe polyvalente de trois à quatre agents (dont un chef d'équipe) en charge des travaux de création et entretien du réseau (ouvertures, débroussaillages, petites travaux pierre-sèche, signalétique, balisage, etc.).
- Doter l'équipe des équipements et locaux nécessaires (véhicule, petit matériel de forestage, EPI, machine pour la fabrication de signalétique en bois local, local technique, etc.).
- Mise en place d'un plan d'entretien régulier pour garantir la pérennité des chemins (en lien avec les équipes de la CdC en charge des itinéraires PDITR).
- Sécurité : évaluer les risques et prendre les mesures nécessaires (assurances, signalétique des dangers).

Budgétiser et financer

Gérer la politique « sentiers pédestres » à la manière d'un service doté d'un budget annexe (prévoir les coûts d'aménagement, de balisage, de promotion et d'entretien annuels). Solliciter des subventions (Etat, CdC, EU (ex. : programme LEADER), pour la mise en place puis le développement de cette politique intercommunale.